Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 025/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 26
de Votants 27
Pouvoirs : 1

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 17 février 2026.

La Maire,

Isabelle OZOUX

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Isabelle OZOUX, Maire.

Etaient présents : Isabelle OZOUX, Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN, Hervé JAFFREDO, Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Delphine POTTIER, Alexis LE PICARD, Alice PRAT, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Claire BEGUIN, Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD.

Excusés : Willy REMANDA.

Absent : /

Pouvoirs : Willy REMANDA à Marie GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Hervé JAFFREDO a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Budget primitif 2026 : Budget principal et Budgets annexes.

Le vote du budget primitif comprend le budget principal ainsi que les 2 budgets annexes :

- budget annexe centre bourg,
- budget annexe lotissement Chesnot.

Pour rappel, par une délibération n° 022/2025 du 17 mars 2025, le budget annexe Assainissement a été clôturé. Cette décision a été prise dans le cadre du transfert de la compétence assainissement au 1er janvier 2025 à Montfort Communauté.

Le budget primitif 2026, budget principal et budgets annexes, s'élève à 9 614 585,19€, en dépenses et recettes.
La répartition par section est la suivante :

VUE D'ENSEMBLE tous mouvements (en euros) - BP 2026	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL			
Montant du budget	2 672 303,75	3 563 807,00	6 236 110,75
...dont emprunt d'équilibre	*1 156 155,00*		
BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG			
Montant du budget	4 108,00	129 221,00	133 329,00
...dont emprunt d'équilibre	*0,00*		
BUDGET ANNEXE CHESNOT			
Montant du budget	1 515 383,44	1 729 762,00	3 245 145,44
...dont emprunt d'équilibre	*0,00*		
TOTAL TOUS BUDGETS			
Montant consolidé du budget 2025	4 191 795,19	5 422 790,00	9 614 585,19
...dont emprunt d'équilibre	*1 156 155,00*		

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE

Le budget 2026 par section



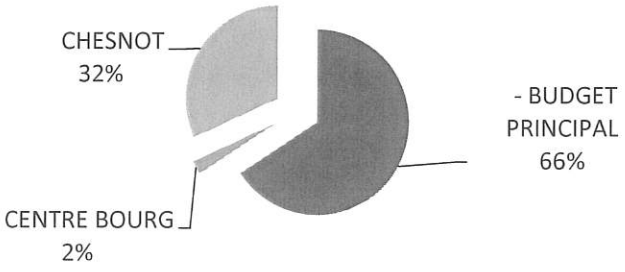
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits proposés, dans cette section, s'élèvent à 5 379 947,00 € en recettes et en dépenses, tous budgets confondus.

Le détail, par budget, vous est présenté ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (propositions - tous mouvements - en euros)	RECETTES 2026	DEPENSES 2026	Evolution BP 2025 / BP 2026 en %
- BUDGET PRINCIPAL	3 563 807,00 €	3 563 807,00 €	-2,5
- BUDGETS ANNEXES :			
CENTRE BOURG	129 221,00 €	129 221,00 €	13,8
CHESNOT	1 729 762,00 €	1 729 762,00 €	5,5
TOTAL TOUS BUDGETS	**5 422 790,00 €**	**5 422 790,00 €**	0,2

BP 2026 : Répartition des dépenses/recettes de fonctionnement par budget



Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont proposées pour 5 422 790,00 €, contre 5 409 282,51 € au budget voté pour l'année 2025 (BP+DM).

Ces recettes sont classées dans les catégories comptables suivantes :

- **produits des services et du domaine (chapitre 70)**
  Les produits des services et du domaine correspondent aux recettes perçues en contrepartie de l'utilisation des équipements et services communaux, ou la vente de produits, par application des tarifs

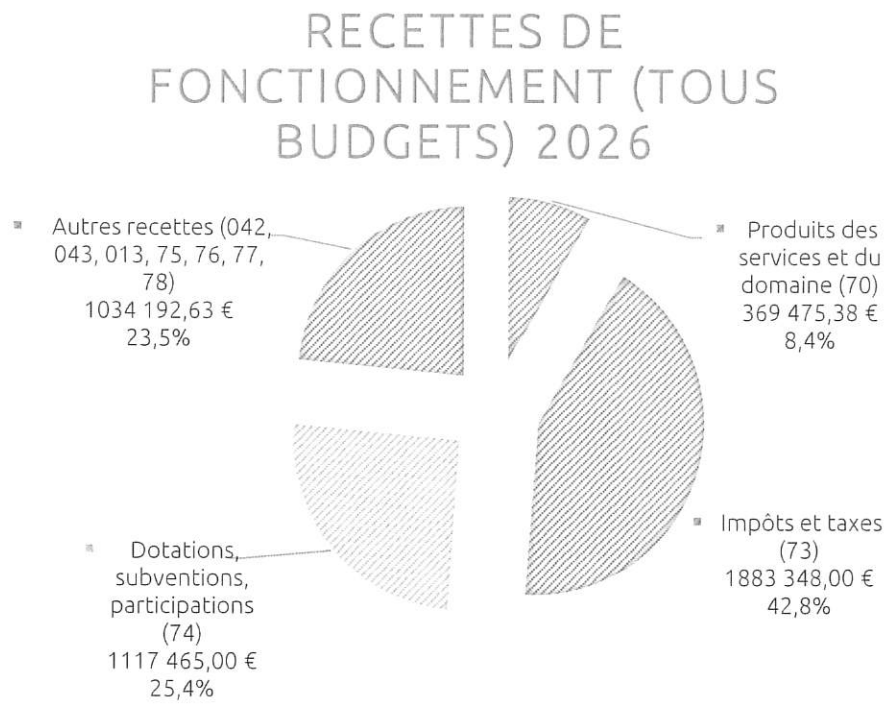
- **impôts et taxes (chapitre 73)**
  Il s'agit de la taxe d'habitation, impôt foncier bâti et impôt foncier non bâti.

- **dotations, subventions et participations (chapitre 74)**
  Ces recettes concernent la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale, la dotation nationale de péréquation, le FCTVA sur dépenses de fonctionnement, subventions CAF pour le service enfance jeunesse.

- **autres recettes (chapitres 042,013,75,77)**
  Ce poste de recettes intègre le remboursement de rémunérations et charges par des organismes (CPAM…), ainsi que les loyers perçus.
  On trouve également les écritures d'ordre (l'intégration des acquisitions de terrains, études et travaux en cours dans la comptabilité de stocks)

Recettes de fonctionnement (Tous Mouvements - en €)	BUDGET PRINCIPAL	BA CENTRE BOURG	BA CHESNOT	TOTAL	Rappel BP 2025	Evolution BP 2025/ BP 2026 en %
Produits des services et du domaine (70)	261 310,00 €	0,00 €	108 165,38 €	369 475,38 €	278 166,00 €	32,8
Impôts et taxes (73)	1 883 348,00 €	0,00 €	0,00 €	1 883 348,00 €	1 874 753,00 €	0,5
Dotations, subventions, participations (74)	1 117 465,00 €	0,00 €	0,00 €	1 117 465,00 €	1 132 837,00 €	-1,4
Autres recettes (042, 043, 013, 75, 76, 77, 78)	208 281,32 €	16 000,15 €	809 911,16 €	1 034 192,63 €	1 035 252,50 €	-0,1
Reprise du résultat antérieur (002)	93 402,68 €	113 220,85 €	811 685,46 €	1 018 308,99 €	1 088 274,01 €	-6,4
TOTAUX	3 563 807,00 €	129 221,00 €	1 729 762,00 €	5 422 790,00 €	5 409 282,51 €	0,2

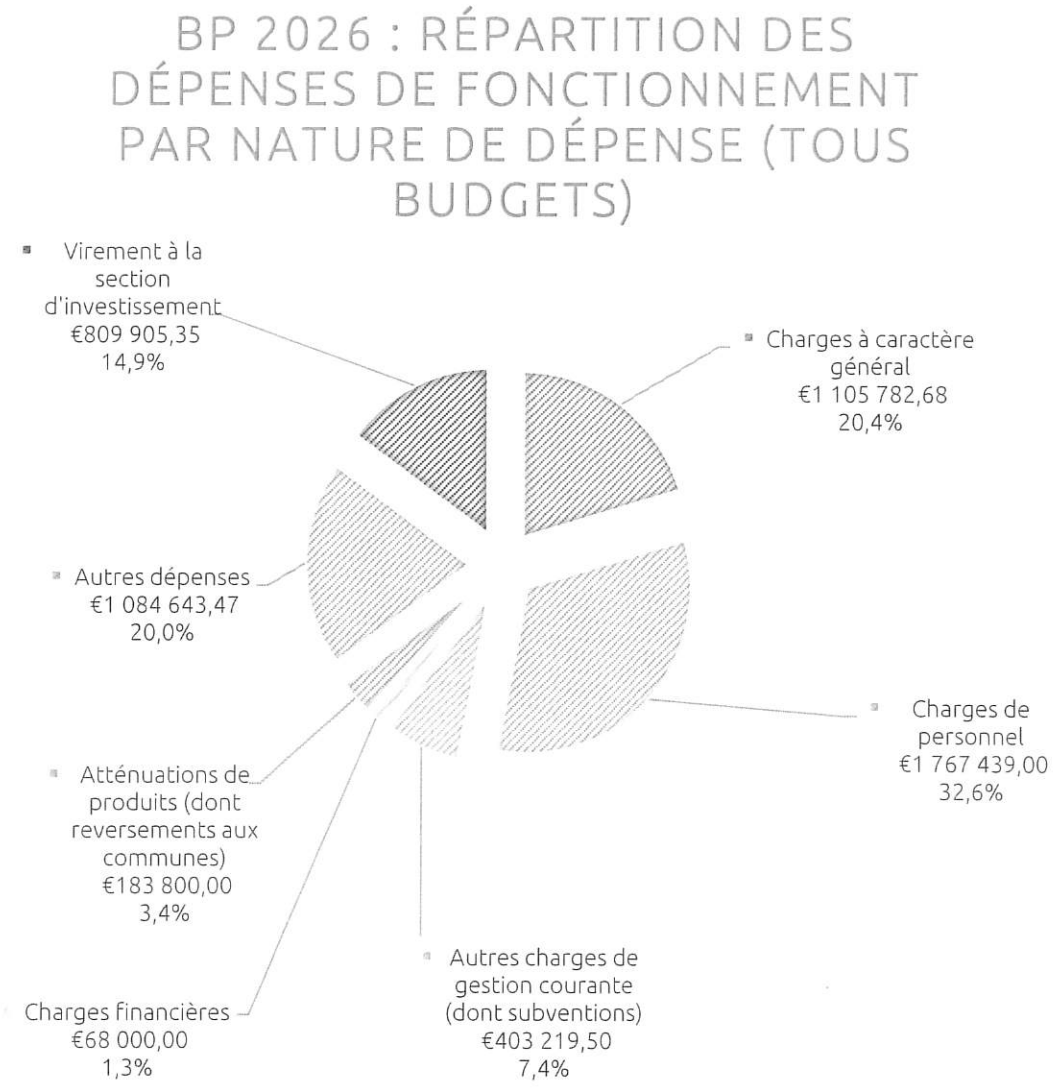
Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE



B. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (Tous Mouvements - en €)	BUDGET PRINCIPAL	BA CENTRE BOURG	BA CHESNOT	TOTAL	Rappel BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2026 en %
Charges à caractère général	922 505,00 €	77 074,68 €	106 203,00 €	1 105 782,68 €	1 173 727,12 €	-5,8
Charges de personnel	1 767 439,00 €	- €	- €	1 767 439,00 €	1 778 143,08 €	-0,6
Autres charges de gestion courante (dont subventions)	351 063,00 €	52 146,32 €	10,18 €	403 219,50 €	426 245,20 €	-5,4
Charges financières	68 000,00 €	- €	- €	68 000,00 €	73 000,00 €	-6,8
Atténuations de produits (dont reversements aux communes)	183 800,00 €	- €	- €	183 800,00 €	156 610,00 €	17,4
Autres dépenses	271 000,00 €	- €	813 643,47 €	1 084 643,47 €	987 473,47 €	9,8
Virement à la section d'investissement	- €	- €	809 905,35 €	809 905,35 €	814 083,64 €	-0,5
TOTAUX	3 563 807,00 €	129 221,00 €	1 729 762,00 €	5 422 790,00 €	5 409 282,51 €	0,2

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE



C. L'autofinancement

Tous budgets confondus, le virement à la section d'investissement s'élève à 809 905,35 € décomposé comme suit :

- **0,00 € sur le budget général** (0,00 € en 2025)
- **0,00 € sur le budget annexe assainissement** (0,00 € en 2025)
- **809 905,35 € sur le budget annexe Chesnot** (814 083,64 € en 2025)

A noter que viendront s'ajouter au virement de la section de fonctionnement, en ressources propres d'investissement, les recettes suivantes :

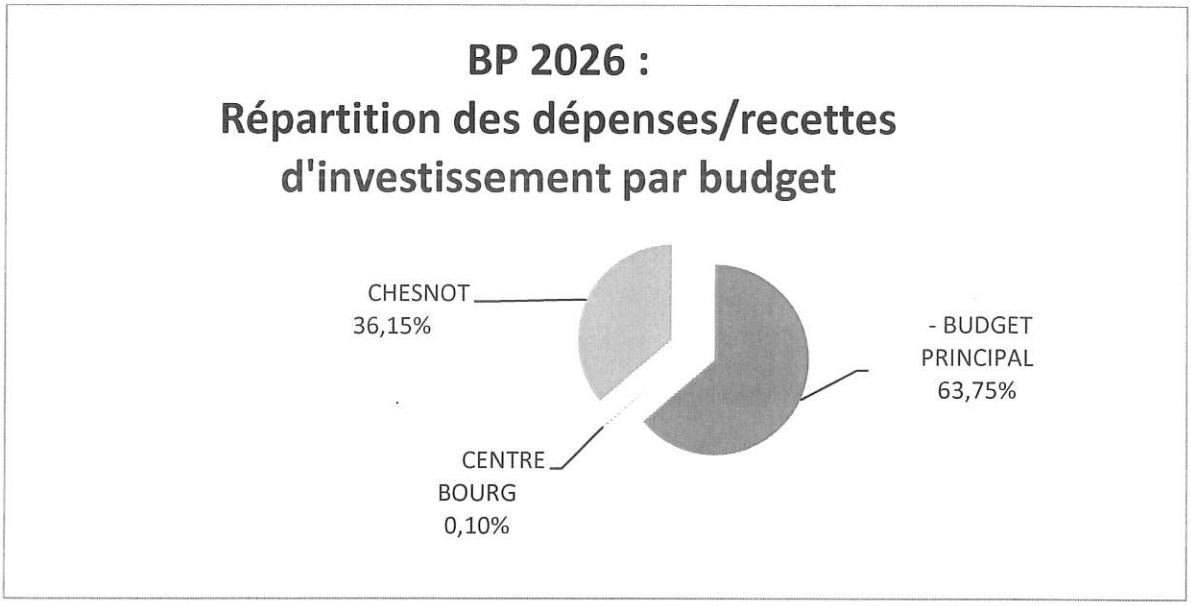
- La dotation aux amortissements,
- Le FCTVA,
- La taxe d'aménagement,
- Le produit des cessions d'immobilisations.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits proposés en section d'investissement s'élèvent à 4 191 795,19 € ?

SECTION D'INVESTISSEMENT (en euros)	DEPENSES /RECETTES 2026
- BUDGET PRINCIPAL	2 672 303,75 €
- BUDGETS ANNEXES :	
CENTRE BOURG	4 108,00 €
CHESNOT	1 515 383,44 €
TOTAL TOUS BUDGETS	**4 191 795,19 €**



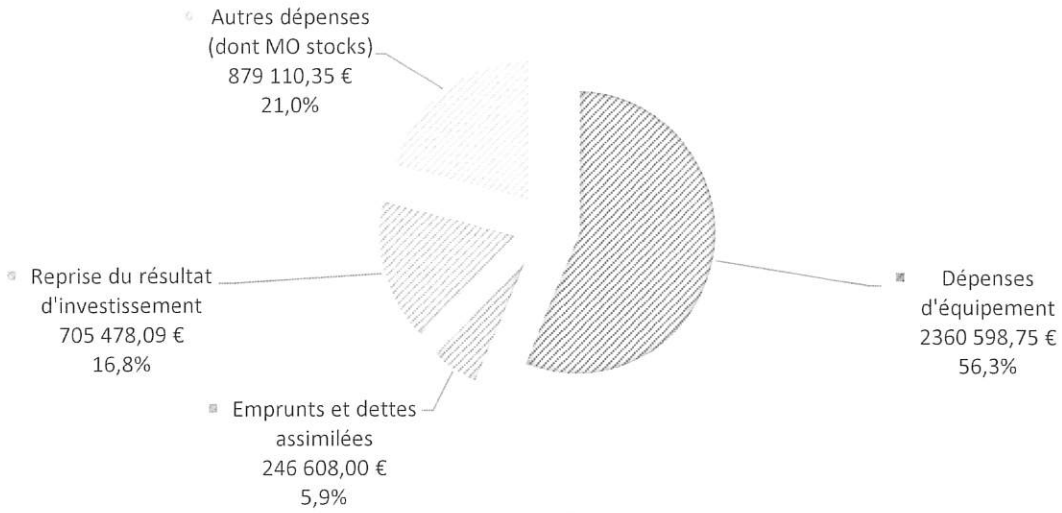
A. Les dépenses d'investissement

Le tableau ci-dessous présente le détail des dépenses d'investissement par grandes catégories :

Dépenses d'investissement (en euros - tous mouvements)	Budget principal	BA CENTRE BOURG	BA CHESNOT	TOTAL
Immobilisations incorporelles et corporelles (frais d'études, d'insertion et acquisitions)	1 036 900,90 €	0,00 €	0,00 €	1 036 900,90 €
Immobilisations en cours (travaux)	1 323 697,85 €	0,00 €	0,00 €	1 323 697,85 €
Dépenses d'équipement	**2 360 598,75 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**2 360 598,75 €**
Emprunts et dettes assimilées	242 500,00 €	4 108,00 €	0,00 €	246 608,00 €
Reprise du résultat d'investissement	0,00 €	0,00 €	705 478,09 €	705 478,09 €
Autres dépenses (dont MO stocks)	69 205,00 €	0,00 €	809 905,35 €	879 110,35 €
TOTAUX	2 672 303,75 €	4 108,00 €	1 515 383,44 €	4 191 795,19 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE

BP 2025 : RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE DE DÉPENSE (TOUS BUDGETS)



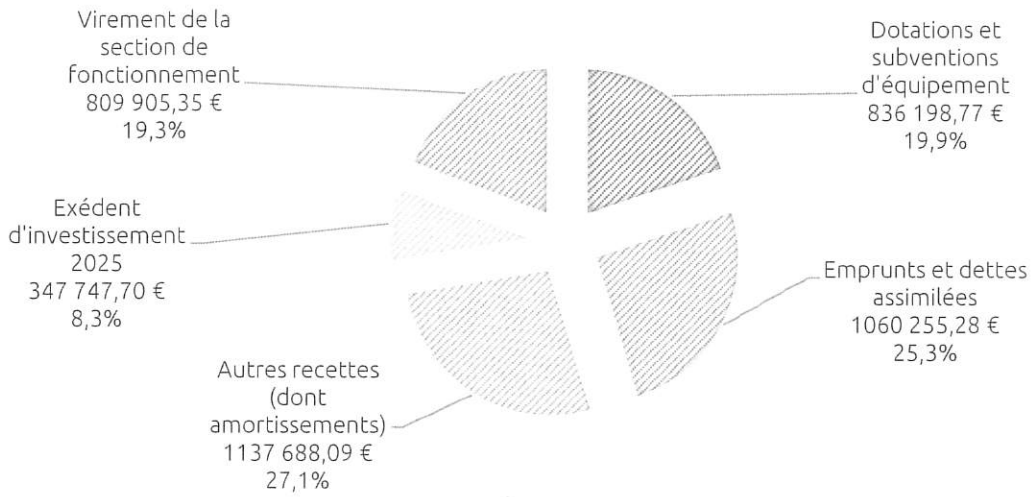
B. Les recettes d'investissement

- Les dotations et subventions d'équipements
- Le FCTVA
- Les emprunts

Recettes d'investissement (en euros)	Budget principal	BA CENTRE BOURG	BA CHESNOT	TOTAL
Dotations et subventions d'équipement	836 198,77 €	0,00 €	0,00 €	836 198,77 €
Emprunts et dettes assimilées	1 058 655,00 €	1 600,28 €	0,00 €	1 060 255,28 €
Autres recettes (dont amortissements)	432 210,00 €	0,00 €	705 478,09 €	1 137 688,09 €
Exédent d'investissement 2025	345 239,98 €	2 507,72 €	0,00 €	347 747,70 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	809 905,35 €	809 905,35 €
TOTAUX DES RECETTES	2 672 303,75 €	4 108,00 €	1 515 383,44 €	4 191 795,19 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-025_2026-DE

BP 2026: RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (TOUS BUDGETS)



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à la majorité (5 abstentions – Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Mélanie LE COUVIOUR et 22 pour):

- adopte le projet de Budget Primitif 2026 (budget principal et budgets annexes) tel qu'il a été présenté, complété des états annexes conformément à la réglementation en vigueur,
- autorise Le Maire en exercice à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Isabelle OZOUX

MAIRIE DE BRETEIL
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,
Hervé JAFFREDO